

Service Eau Risques et Nature
Unité Risques et Gestion de Crise

La Roche-sur-Yon, le 11 DEC. 2020

Dossier suivi par : Benjamin GAYRAUD
Tél. : 02 51 44 33 69
Fax : 02 51 44 33 48
Mail : benjamin.gayraud@vendee.gouv.fr

Le Préfet

à

Liste in fine

Objet : Lancement de l'étude des aléas inondations sur le bassin de risque Sud-est Vendée

PJ : Cartographie du périmètre de l'étude et questionnaire d'enquête

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Gestion des Risques d'Inondation du bassin Loire-Bretagne (PGRI) une étude des aléas inondation, portée par l'État, a été décidée sur le bassin de risques Sud-est Vendée, afin d'élaborer et/ou de réviser des Plans de Prévention des Risques inondation (PPRi).

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée (DDTM) pilotera cette étude hydraulique visant à définir les caractéristiques des zones inondables du bassin de risque comprenant les bassins versants des rivières La Vendée, l'Autize, la Sèvre Niortaise, ainsi que les parties du Marais Poitevin non couvertes par un PPR approuvé, en vue de réviser les PPR inondations existants et/ou de prescrire l'élaboration de PPRi sur les secteurs qui le nécessiteront. Cette étude a été confiée au Bureau d'étude ARTELIA dont M. LYDA Antoine est le chef de projet, associé à M. VEYRAT Jean du cabinet FRANCOM pour la partie « communication ».

En raison de la situation sanitaire et des contraintes associées, j'ai décidé de reporter le Comité de Pilotage (COPIL) de lancement prévu en décembre au premier semestre 2021 sous la forme de 4 réunions d'échanges à l'échelle de chaque Communauté de Communes concernées. Des précisions vous seront apportées prochainement sur les modalités d'organisation.

Je tiens, cependant, à vous informer sur le cadre de cette démarche.

L'étude se décompose en plusieurs étapes de travail :

– 1^{re} étape : Caractérisation des aléas inondations

Elle est composée de 2 phases :

- Phase 1 : analyse préalable du site, d'une durée de 12 mois
- Phase 2 : caractérisation de l'aléa de référence, d'une durée de 10 mois

En fonction des résultats de la 1^{re} étape, nous proposerons de réviser les PPR inondations existants et/ou de prescrire l'élaboration de PPRi sur les secteurs le nécessiteront.

– 2^e étape : Élaboration des enjeux et du zonage réglementaire sur le périmètre des PPR qui auront été prescrits suite à la validation des aléas inondations.

- Phase 3 : élaboration des enjeux, d'une durée de 7 mois
- Phase 4 : caractérisation du zonage réglementaire, d'une durée de 7 mois

La volonté des services de l'État est de vous associer tout au long de cette démarche par des actions fortes de communication, dont vous serez destinataires, mais aussi vecteurs. Ainsi, il a été demandé au prestataire retenu de proposer des actions innovantes de communication, de sensibilisation et participation des acteurs locaux et du public dans l'optique de collecter et de partager les informations liées au risque d'inondation.

Les services de l'État ont décidé de réaliser un site internet entièrement dédié à l'étude à l'adresse suivante :

www.ppri-sudest-vendee.fr

Ce site internet vous permettra de retrouver tous les contenus pédagogiques et les documents réalisés dans le cadre de la démarche. Il permettra également à chacun de participer à la concertation de manière dématérialisée et de prendre connaissance des événements organisés. Dans un contexte sanitaire difficile, ce site internet sera le fil conducteur de la démarche.

La phase 1 de la 1^{re} étape, qui a débuté depuis le 15 septembre 2020, a principalement pour objectif de collecter et d'analyser les données nécessaires à la compréhension du fonctionnement hydraulique du secteur mais également de récolter des données et des témoignages d'événements passés. À cet égard, le Bureau d'étude pourra vous solliciter ainsi que vos services techniques.

À ce titre, vous trouverez ci-joint au présent courrier un questionnaire d'enquête en lien avec les problématiques inondations, qui permettra de fournir des informations nécessaires au bon déroulement de l'étude pour ARTELIA. Il est à retourner par mail ou par courrier comme indiqué sur le questionnaire.

Le Service Eau Risques et Nature (SERN) de la DDTM 85 se tient à votre disposition pour toute précision complémentaire relative à l'avancement de la démarche.

Bien à vous,

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet de Fontenay le Comte,


Grégory LECRU

Liste in fine

Communes		
Antigny	Liez	Saint-Etienne-de-Brillouet
Auchay sur Vendée	Loge-Fougereuse	Saint-Hilaire-de-Voust
Bénet	Longèves	Saint-Hilaire-des-Loges
Bouillé Courdault	Luçon	Saint-Jean-de-Beugne
Bourneau	Maillé	Saint-Martin-des-Fontaines
Breuil-Barret	Maillezais	Saint-Martin-de-Fraigneau
Cezais	Marillet	Saint-Maurice-des-Noeux
Chasnais	Marsais-Sainte-Radegonde	Saint-Maurice-le-Girard
Corpe	Mazeau (L e)	Saint-Michel-le-Cloucq
Danvix	Mervent	Saint-Pierre-le-Vieux
Doix les Fontaines	Montreuil	Saint-Sulpice-en-Pareds
Faymoreau	Moreilles	Saint-Valérien
Fontenay-le-Comte	Mouzeuil Saint Martin	Sainte Gemme la Plaine
Foussais-Payré	Nalliers	Serigné
Gué de Velluire (L e)	Pétosse	Taillée (L a)
Ile d'Elle (L e)	Fissotte	Thiré
L'hermenault	Pouille	Thouarsais-Bouldroux
L'orbrie	Puy-de-Serré	Velluire sur Vendée (Les)
La Chapelle-aux-Lys	Rives d'Autizes	Vix
La Châtaigneraie	Saint Sigismond	Vouillé les Marais
La Tardière	Saint-Aubin-la-Plaine	Vouvant
Les Magnils-Reigniers	Saint-Cyr-des-Gats	Xanton-Chassenon
Langon (L e)		

Communautés de Communes	
Communautés de Communes Pays de Fontenay	Communautés de Communes Sud Vendée Littoral, porteur du SCOT Sud Vendée Littoral
Communautés de Communes Pays de la Châtaigneraie	Communautés de Communes Vendée Sèvre Autize

Syndicats Mixtes	
Syndicat Mixte Bassin du Lay	Syndicat Mixte Fontenay Sud Vendée développement, porteur du SCOT Sud Est Vendée
Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autize	

COPIE :

Conseil Départemental	ONF – agence régionale Pays de la Loire	Union des Marais Mouillés
Conseil Régional des Pays de la Loire	SDIS de la Vendée	Fédération France Nature Environnement
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire	BRGM Direction Régionale Pays de la Loire	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Vendée
Chambre d'Agriculture	Commission Locale de l'Eau du SAGE Sèvre Niortaise Marais Poitevin	DRAC Pays de la Loire
CCI de la Vendée:	Commission Locale de l'Eau du SAGE Vendée	Vendée Eau
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Vendée	Commission Locale de l'Eau du SAGE du Lay	Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise
Centre Régional de la Propriété Forestière (Centre National de la Propriété Forestière)	Établissement Public du Marais Poitevin	SPC – La Rochelle DREAL Nouvelle-Aquitaine/SRNH/DHPCVCA/DPC
Conservatoire du Littoral	Fédération Vendéenne d'Hôtellerie de Plein Air	Office Français de la biodiversité
Fédération des Syndicats de Marais	Parc Naturel Régional Marais Poitevin	



Etude d'aléa naturels sur le sud-est de la Vendée

Questionnaire d'Enquête

Pour toute question, contacter :

ARTELIA : Antoine LYDA – antoine.lyda@arteliagroup.com

Tél : 05 56 13 34 35

ARTELIA : Clément GARDIEN – clement.gardien@arteliagroup.com

DDTM85 : Benjamin GAYRAUD – benjamin.gayraud@vendee.gouv.fr

Tél : 02 51 44 33 69

NOM PRENOM :

FONCTION :

ENTITE REPRESENTEE :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

QUESTIONNAIRE RELATIF AUX CRUES

A L'ECHELLE DU BASSIN VERSANT DE LA SEVRE NIORTAISE, VENDEE ET AUTISE

Dans le cadre de l'étude de l'aléa naturel du risque inondation sur les bassins versant de la Sèvre Niortaise, Vendée et Autise menée pour le compte de la DDTM85, une phase de consultation des acteurs concernés est engagée afin de récolter tous les éléments nécessaires à la bonne conduite de cette étude.

Ce questionnaire est destiné à recueillir les informations sur :

- les évènements marquants survenus sur le territoire,
- les enjeux présents,
- les dysfonctionnements constatés,
- la sensibilité du territoire vis-à-vis des débordements de cours d'eau,
- les moyens d'information des entités auprès du grand public sur le thème des inondations.

L'objectif de ce questionnaire est de vous permettre d'exprimer votre vision des problématiques liés aux inondations sur votre territoire.

Nous vous demandons dans la mesure du possible de compléter ce questionnaire et de le retourner à Antoine Lyda et Clément Gardien :

- par mail : antoine.lyda@arteliagroup.com , clement.gardien@arteliagroup.com , benjamin.gayraud@vendee.gouv.fr
- par courrier à l'adresse suivante :

**ARTELIA – Agence de Bordeaux
Parc Sextant
6-8 avenue des Satellites
CS70048
33187 LE HAILLAN - France**

Principaux cours d'eaux ou canaux vous concernant :

Pouvez-vous lister les évènements remarquables ayant généré des inondations sur votre territoire en précisant la date et l'origine des inondations (débordement de cours d'eau, submersion marine, ruissellement pluvial, remontée de nappe) ?

A votre connaissance, existe-t-il sur la commune, des repères visibles, des photographies, des archives (presse, documents officiels), des marques ou des témoignages fiables attestant du déroulement des crues et des niveaux atteints par les eaux ?

OUI NON

Si oui, pouvez-vous nous indiquer les localisations et les noms et coordonnées des personnes susceptibles de nous donner ces renseignements ?

Quels sont les secteurs les plus régulièrement touchés par les inondations ?
(à localiser sur la carte jointe)
